

**CENTRE LE CHATEAU DE SOUBEYRAN  
SAINT BARTHELEMY GROZON (ARDECHE)**

**LES PETITS APPRENTIS DE MERLIN  
MON PREMIER SEJOUR DE COLO !**

**REF 007 006 01 -06/09 ANS**

**Adresse du centre :**

**« Château de Soubeyran » - Quartier Soubeyran - 07270 ST BARTHELEMY GROZON**

**Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20**

**Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours  
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04**

**Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930**

**TRANSPORT**

RDV sur place privilégié

Villes de départ possible :

- Valence (en car ou minibus jusqu'au centre de vacances)
- Lyon, Grenoble, Montélimar (en train jusqu'à Valence, puis en car ou minibus jusqu'au centre de vacances)

**1 et dernier repas servis**

Le premier repas servis : **Goûter** - Dernier repas servis : **Goûter**

**LE CENTRE DE VACANCES**

« Le Château de Soubeyran » est un paradis pour les activités sportives et de découvertes de l'environnement naturel. Au milieu d'un grand parc de 21 ha, le château dispose d'une capacité d'accueil de 90 lits disposant de chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires complets à chaque étage, d'une grande salle de restauration, d'une remarquable terrasse, d'une aire de jeux extérieure, d'une salle polyvalente et de plusieurs salles d'activités.



**Un séjour idéal pour une première expérience en colonie de vacances !** Construite autour de l'imaginaire de Merlin l'Enchanteur, il proposera aux enfants des activités variées pour les former à devenir de véritables petits druides en herbe !

► **Préparation de potions** : en compagnie du cuisinier du centre de vacances, les enfants prépareront, à l'instar de Merlin, de délicieuses potions magiques et colorées, qu'ils goûteront en fin de journée avec tous les autres enfants présents sur le centre de vacances.

► **Visite d'une ferme pédagogique** : située dans le village voisin de Lamastre, les enfants se rendront dans une ferme pédagogique, où ils auront l'occasion de voir les chiens de berger en action au milieu des troupeaux, visiter la bergerie et assister à la traite des brebis, et déguster le fromage préparé dans cette ferme ! Ils deviendront ainsi des experts des animaux comme l'était Merlin l'Enchanteur

► **Réalisation d'un herbier** : qui dit druide, dit spécialiste des plantes ! A l'occasion d'une balade dans le parc du château, les enfants ramasseront des feuilles de différentes espèces de plantes et d'arbres, qu'ils identifieront dans un herbier, qu'ils ramèneront à la maison.



► **Grande journée en forêt et nuitée en bivouac** : la nuitée en bivouac sera proposée dans la continuité d'une grande journée passée dans la forêt du parc du centre de vacances et de leur permettra de vivre une super expérience de nuit sous tente en toute sécurité, à quelques mètres du château ! Auparavant, les enfants auront pu construire des cabanes, préparer leur camp de base, faire des jeux au milieu des arbres ... une vraie expérience de la vie en pleine nature comme le font les druides !

► **Atelier découverte de la magie** : afin d'achever leur formation de petits apprentis druides, les animateurs du séjour proposeront aux enfants de découvrir quelques tours de magie simples, qu'ils pourront reproduire à la maison ou avec leurs copains !

► **Autres activités possibles, définies par l'équipe d'animation :**

- Grands jeux et activités en lien avec la thématique de séjour
- Baignade au plan d'eau de Lamastre
- Soirées et veillées
- Activités sportives, culturelles, ou manuelles



## ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :**

- 1 Directeur titulaire ou en formation BAFD
- 1 Directeur Adjoint
- 1 Assistant Sanitaire titulaire du PSC1
- 1 Animateur pour 8 enfants, titulaire ou en formation BAFA
- 1 Équipe technique (cuisinier, personnel de service)

► **L'alimentation :**

La vie en collectivité ne permet pas un régime alimentaire individualisé, ni la fourniture de plats alternatifs. Cependant, **en cas de régime alimentaire justifié par une prescription médicale**, et conformément à notre charte « Pour des accueils Laïques », nous pourrions donner à votre enfant la nourriture indiquée.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :**

Le départ en séjour de vacances est un moment privilégié pour développer l'autonomie; aussi nous pensons que limiter la communication uniquement dans le sens de l'enfant vers la famille fait partie même de l'esprit colo, c'est pourquoi nous ne communiquons les coordonnées du centre et des encadrants.

Pour que vous ayez des nouvelles quotidiennes, nos animateurs mettront en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part. Nous vous remercions de votre compréhension.

**Nous demandons aux familles d'enfants de – de 12 ans d'éviter les portables.**

**ATTENTION !** Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

### ► **Trousseau de séjour :**

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; un inventaire sera réalisé par nos équipes à l'arrivée et au départ des enfants.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- **un sac de couchage**
- chapeau et lunettes de soleil, crème solaire protectrice
- chaussures fermées pour pratiquer les activités ludiques et sportives
- un petit sac à dos
- maillot / short de bain pour la baignade
- une gourde identifiable pour éviter un usage non-écologique de verres ou bouteilles plastiques

### ► **Linge :**

Au retour, le linge rendu dans la valise de votre enfant ne sera pas nécessairement rendu lavé. Il est primordial que le linge soit marqué et identifiable pour votre enfant.

### ► **Argent de poche :**

Nous considérons que cela n'est pas nécessaire sur ce séjour. Toutefois, un maximum de 20 € peut être donné. Celui-ci devra être donné aux animateurs dans une enveloppe mentionnant le nom et prénom de l'enfant et le montant d'argent de poche confié.

### ► **Santé & frais médicaux :**

**La fiche administrative et sanitaire doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles AVANT LE SEJOUR (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

**Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement**

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

### ► **Utilisation du téléphone mobile et autres objets de valeurs :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablettes, bijoux, smartphone, etc), et en particulier les téléphones portables.

En cas de problème qui serait lié à ces objets ou appareils, notamment pour vol, dégradation ou utilisation intempestive nuisant à la vie collective, **la Fédération des Œuvres Laïques dégage toute sa responsabilité ou se réserve le droit d'intervenir en limitant partiellement ou totalement son usage.**

## ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

### Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de votre enfant

# Pour des accueils Laïques

***Privilégier le collectif, choisir le vivre ensemble, favoriser le respect de tous, mettre les appartenances en suspens...***

**L'article 3 de nos statuts, notre objet :**

« La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite fédération des oeuvres laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Mouvement d'Education Populaire, elle invite les hommes et les femmes à débattre et agir afin :

De permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

De développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, aux sports, aux vacances et aux loisirs.

De faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

Pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens.

Pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. »

**Pour et par l'idéal laïque qui nous anime, nous devons concilier le respect des convictions des personnes (enfants et adultes) que nous accueillons et/ou qui travaillent dans nos centres et sur tous nos séjours avec la volonté de développer des activités dans un cadre émancipateur où chacun puisse se sentir à l'aise.**

**Concernant les différentes revendications (religieuses ou idéologiques) les réponses que nous apportons sont conformes à la liberté associative, au caractère de tendance, à notre histoire et à notre identité. Elles recueillent l'assentiment général et contribuent au bien « vivre ensemble » de nos jeunes vacanciers.**

**Le port de manière ostensible de signes religieux et/ou idéologiques peut être perçu comme un manque de respect par certain et constituer une source de conflits. Nos centres et nos séjours étant ouverts à tous, l'affichage d'appartenance religieuse et/ou idéologique est donc proscrit. Aucune expression publique d'ordre religieux ou idéologique ne sera autorisée. Les obligations liées à des pratiques religieuses ne sont pas prises en compte pour des raisons de sécurité et d'organisation.**

**Les repas sont des moments essentiels du temps collectif. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs prioritaires.**

**Avant tout, le principe de santé et d'hygiène alimentaire. Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec le certificat médical. Les plus lourds (oeuf, lait, gluten, arachide, ...) bénéficieront d'un P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) et d'une information spécifique auprès de nos équipes. Aucun aliment préconisé par une religion et/ou une philosophie ne sera proposé et/ou consommé. Pour respecter la liberté de conscience de chacun : nos menus sont préparés avec le plus grand soin.**